



www.fevad.com

**fédération e-commerce  
et vente à distance**

Paris, le 24 juin 2010

## **LA FEVAD SE FELICITE DE L'ANNONCE DU GOUVERNEMENT EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DU HAUT DEBIT DANS LES ZONES RURALES**

La Fevad se félicite de l'annonce par Michel Mercier, Ministre de l'aménagement du territoire, du déblocage de 30 millions d'euros de subventions dédiés à l'installation de l'internet haut débit dans les zones rurales.

La fracture numérique entre ceux qui sont connectés et ceux qui ne le sont pas, est encore loin d'être résorbée et, malgré les efforts accomplis dans ce domaine, la France reste en retard sur ses voisins européens. Seulement 63% des foyers français sont connectés quand 79% des foyers sont connectés en Allemagne, 77% au Royaume-Uni et 90% aux Pays-Bas. Cela situe la France au 16<sup>ème</sup> rang européen, en deçà de la moyenne européenne qui est de 65%, et derrière Malte, la Slovaquie et l'Estonie.

Malgré ce retard, le taux d'acheteurs en ligne en France, 45% des particuliers, se situe au-dessus de la moyenne européenne qui est de 37%, ce qui montre l'attrait des Français pour le commerce électronique dès lors qu'ils disposent d'un accès à internet (Source : Eurostat « Internet usage in 2009 – Households and individuals »).

François MOMBOISSE, Président de la Fevad, rappelle que « le commerce électronique est un levier de croissance déterminant pour l'économie numérique et l'économie française en général, avec un taux de croissance de 30% par an. Près d'un Français sur deux achète sur internet et de plus en plus d'entreprises utilisent internet pour offrir des biens et services en ligne. Malgré cela, la France est encore loin d'avoir atteint, dans ce domaine, le niveau de ses voisins comme le Royaume-Uni et l'Allemagne. L'investissement de 30 millions d'euros dans des zones rurales va donc aider à réduire la fracture numérique, et c'est une excellente nouvelle pour l'ensemble des acteurs de l'économie numérique. »

---

### **A propos de la Fevad :**

*La Fédération du e-commerce et de la vente à distance, créée en 1957, fédère aujourd'hui plus de 450 entreprises et près de 700 sites internet parmi lesquels les 15 sites de e-commerce français les plus visités (Source : classement d'audience Médiamétrie//NetRatings). Elle est l'organisation représentative du secteur du commerce électronique et de la vente à distance. La Fevad a notamment pour mission de recueillir et diffuser l'information permettant l'amélioration de la connaissance du secteur et d'agir en faveur du développement durable et éthique de la vente à distance et du commerce électronique en France.*